

DANS LES COULISSES DE L'ORCHESTRE

Outre les recettes des spectacles et les diverses subventions institutionnelles, l'orchestre grenoblois des musiciens du Louvre peut compter sur des mécènes regroupés au sein d'un club. Explications.

L'orchestre des Musiciens du Louvre de Grenoble n'est pas seulement une formation de musiciens réunie sous la direction de Marc [Minkowski](#). Il s'agit aussi plus simplement d'une association loi 1901, qui a la particularité d'avoir un budget annuel (de l'ordre de 4 M€ cette année) dont la majorité est apportée par les recettes de spectacles. Comme l'expliquait Pascal Lamy, président du club des mécènes des Musiciens

du Louvre Grenoble, « 65 % de notre budget provient de nos recettes, 30 % des subventions et 5 % du mécénat, ce qui est à la fois rare en France (où les subventions ont souvent une part plus importante), et une bonne chose en des temps où les subventions sont amenées à diminuer. »

Outre les subventions apportées par l'Etat, la ville, la région ou le conseil général, l'orchestre peut donc compter sur l'apport du club des mécènes qui compte aujourd'hui une dizaine de membres, soit un apport annuel de 100 à 150 000 €. « Plus qu'un simple mécénat qui serait en sens unique, je préfère parler de partenariat, puisque nous proposons à ces partenaires un certain nombre de services, des concerts privés, des invitations, et des échanges



Pascal Lamy

sur les coulisses de nos représentations» explique Pascal Lamy. Des privilèges qui se monnaient cependant, à 3 niveaux. Les « amis » de

l'orchestre s'acquittent d'un ticket d'entrée annuel d'au moins 5000€. A partir de 15 000€/an, les mécènes en questions sont appelés les « associés ». Enfin, les partenaires (ou plutôt le partenaire, puisqu'aujourd'hui, seule la Banque Populaire des Alpes est à ce niveau), doivent apporter la somme annuelle d'au moins 30 000€.

Le « club des mécènes » n'est pas aussi fermé que l'intitulé peut le laisser entendre, et l'accueil de nouveaux membres n'est pas exclu. « Mais il faut aussi compter avec la capacité de l'orchestre à développer des actions », explique le président. Avant d'ajouter « arriver à 10 % de notre budget me paraît raisonnable ».

■ C.T.L.